



Bonjour à tous !

Vous êtes attiré(e)s par la médiumnité, mais n'avez pas encore osé essayer? Vous avez déjà pratiqué et souhaitez découvrir de nouveaux enseignements et développer plus encore votre faculté? Et dans un cadre idyllique, porteur où vous serez servi-e avec bienveillance ?

En 2021 cette semaine n'attend... plus que vous !

Moniq Clerc de www.lavoixdelame.ch, vous accompagne pour une semaine de médiumnité inoubliable.

Formée en Suisse et en Angleterre depuis plus de 24 ans. Transmettant mon enseignement depuis des années, j'ai à cœur de vous accompagner avec un enseignement éthique, ludique et joyeux. Chaque journée débute par une activité corporelle douce (Do-In) et une méditation, des outils qui nous permettent de préparer sainement corps et esprit. Vous aurez des sujets de réflexion, un enseignement spirituel, professionnel, respectueux et surtout la possibilité de pratiquer la médiumnité sous ses différents aspects. Le travail en psychique (avec l'âme du vivant), en contact (l'âme des personnes décédées), la guérison, seront abordés, en respectant le rythme de chacun dans le groupe.

Un fil conducteur nous guidera, cette année le thème est: ***Oser re-trouver ma médiumnité et... oser lui donner des ailes !***

Les cours sont consacrés à la pratique en petits et grands groupe, tout en gardant des espaces de détente. Que vous débutiez ou ayez déjà une connaissance en médiumnité, vous pourrez travailler votre confiance là où vous en êtes sur le chemin de cette discipline.

Nous terminerons le stage par une belle fête. Cette fête fait mine de rien, partie des exercices à pratiquer, alors... réjouissez-vous déjà ! Il sera possible de nous enchanter par votre créativité : déguisement, spectacle, musique, chant etc...

Posé dans un écrin de verdure, au cœur d'une nature magnifique, nous serons reçus à l'hôtel restaurant*** le Petit Kohlberg : www.petitkohlberg.com. En Alsace, (à 20'de la Suisse), toute une famille travaillant avec cœur et passion depuis 4 générations, vous accueille, dans un parc magnifique et vous accompagneront dans votre ressourcement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Confirmation du stage 2 semaines au plus tard, avant la date.

DATES ET LIEUX Premier arrivé, premier servi, les places sont volontairement limitées, pour garder la qualité ;O).

Dates : lundi 19 juillet 13h30 au samedi 24 juillet 11h30, merci de vous informer avant, des places disponibles.

Lieu: Hôtel le Petit Kohlberg, au lieu-dit : le Petit Kohlberg à 68480 Lucelle, France.

Attention : le lundi le restaurant est fermé ce jour-là (jour de repos), veuillez prévoir de manger ailleurs le midi. Le soir vous aurez un service assuré par l'hôtel.

PRIX

Le montant total comprend: les cours, l'hébergement en pension complète avec eau sur table, cuisine au choix végétarienne ou pas.

En chambre à deux lits avec WC, lavabo et douche en chambre, prix : SFR 1420.-. Idem mais chambre seul : SFR 1540.-. Sans nuitée : SFR 1170.-

Une somme de SFR 600. – est à régler au moment de l'inscription, elle couvre les frais de dossier et sera déductible du montant global. Elle ne sera toutefois pas remboursée en cas de désistement de votre part, même avec certificat médical. A votre demande, il est possible de vous mettre en contact avec d'autres participants(e) pour un covoiturage sans engagement de ma part et à votre charge. A vous de voir entre vous les modalités ou de vous organiser si aucun co-voiturage n'est possible.

Vous recevrez en temps voulu (au plus tard 2 semaines avant le début du stage et si le paiement complet est effectué), les informations supplémentaires pour le stage.

Aucune inscription n'est prise en compte sans le paiement minimal de l'acompte, qui doit se faire en même temps que l'envoi de votre bulletin d'inscription manuscrit.

DÉLAIS

1 juin dernier délai d'inscription et de paiement complet. Passé ce délai, le montant total est demandé avec votre inscription au plus vite.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Moniq Clerc, Ch. de Bipra 10, 1699 Porsel, Fribourg, Suisse.

Tél. en Suisse (numéro sans surtaxe): +41 21 909 41 24, les LU-MA-ME de 10h00 à 13h00, si je ne suis pas sur les routes ou selon entente d'un autre horaire confirmé via mail.

Au plaisir de vous rencontrer et vivre ensemble... la magie de cette semaine!



Bulletin d'inscription pour le stage d'été de médiumnité

Nombre d'inscription limité pour garder la qualité, réservation selon ordre d'arrivée.

Merci de lire la présentation de la semaine et toutes les modalités générales (p.3), ainsi que les modalités particulières à la semaine intensive (p. 1-2).

Merci de cocher et remplir toutes les cases nécessaires ci-dessous.

OUI Je m'inscris au stage résidentiel de médiumnité qui a lieu du : **lundi 19 à 13h30 au samedi 24 juillet vers 11h30.**

Par ce oui, je m'engage aussi à rester toute la semaine présent-e, à participer aux activités, à collaborer, à rencontrer la vie et les personnes qui seront dans le groupe, même en cas de point-s de vue différent-s, à être en bienveillance envers chacun !

LA CHAMBRE

OUI Je souhaite une chambre double, avec WC, lavabo, douche dans la chambre, en pension complète, CHF 1420. –.

Je souhaite partager ma chambre avec (nom, prénom) de la personne :

OUI Je souhaite une chambre seule, avec WC, lavabo, douche dans la chambre, en pension complète, CHF 1540. –.

NON Je ne dors pas sur place, mais serais présent-e à toutes les activités du groupe. Le coût avec : déjeuners, pauses, diners et cours, sans les nuitées, ni petits-déjeuners : CHF 1170. –

LES REPAS

Eau sur table, toutes autres boissons sont à votre charge. Chaque jour, vous pourrez choisir entre : un repas végétarien ou un repas avec protéines animales. Il y a 1 entrée, 1 plat et 1 dessert à chaque repas. Le petit déjeuner est... gargantuesque et Alsacien ;O), petites pauses thé, café prévues ! Aucun changement de nourriture, par goût personnel ne pourra être pris en considération. En cas de problème médical et uniquement avec certificat, merci de me contacter avant l'inscription.

LA ROUTE

OUI Je souhaite être informé(e) d'un covoiturage (au bon vouloir des participants et à votre charge).

OUI J'ai places dans ma voiture. Participation aux frais de route: NON OUI Au bon ♥!

NON Je me débrouille par moi-même.

Autres

OUI NON J'ai déjà suivi un/des cours de médiumnité, psychique et contact, si oui, niveau : débutant moyen avancé

OUI NON Je connais et pratique la méditation, si oui, niveau : débutant moyen avancé

OUI Je verse lors de mon inscription, si avant le 1 juin, la somme minimale de CHF 600. – (non remboursable) correspondante aux frais d'inscription et gestion. Si ce délai est échu, je verse la totalité du coût du stage. **Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement, qui doit se faire en même temps que l'envoi de votre bulletin d'inscription manuscrit.** Cette somme sera déduite du montant total.

Tout solde devra être versé au plus tard le 1 juin, sans quoi vous perdez votre réservation et le montant déjà versé. Passé ce délai **l'entier de la somme doit être versé et aucun remboursement total ou partiel ne peut être demandé, même avec certificat médical. Veuillez à contracter une assurance annulation, sans quoi vous perdez la totalité de votre paiement.**

Paiement : IBAN CH21 8012 9000 0418 9198 9 Banque Raiffeisen Moléson à 1680 Romont FR CH

En cas de non-respect de tous arrangements convenus, ce sont les modalités de base qui sont applicables.

A retourner à : Moniq Clerc, Chemin de Bipra 10, 1699 Porsel, Fr, CH.

Ecrire lisiblement en lettres d'imprimerie merci pour mes yeux et n'oubliez pas d'en faire une copie!

Votre signature signifie que vous avez pris connaissance et acceptez toutes les modalités et que vous vous engagez à les respecter.

Nom : Prénom :

Rue et N°:

NP : Lieu : Pays :

Tél. : Cellulaire :

Mail :

Date de naissance :

Lieu et date :

Signature :

Modalités générales pour toutes les activités

- Chaque personne est responsable de ses actes en lien avec les activités proposées. Chaque personne s'engage à ne pas divulguer les informations échangées. Surtout celles qui pourraient porter atteinte à toutes personnes, tant durant les activités qu'après celles-ci et en particulier si les personnes sont reconnaissables.
- La formatrice ne peut être tenue responsable en cas de problèmes causés à un tiers ou par une attitude non respectueuse de ce qui est transmis, et/ou organisé, et qui pourraient donner suite à des poursuites, ainsi qu'en cas d'utilisation abusive par d'autres personnes des références personnelles et/ou de l'enseignement.
- Toutes les références personnelles appartiennent à la Voix de l'Âme et ne peuvent être utilisées dans un autre cadre, ni par une autre personne.
- La formatrice se réserve le droit de refuser une demande si celle-ci ne correspond pas aux critères voulus, ainsi que de renvoyer les personnes qui ne respecteraient pas les règles établies ou dont le comportement n'est pas respectueux. Pour les cours annuels seulement, le remboursement éventuel se ferait alors au prorata des cours suivis et déjà payés.
Aucun remboursement pour toutes les activités si c'est votre choix d'arrêter et/ou de ne pas venir.
L'acompte d'inscription n'est pas remboursable concernant tous les cours.
Pour les séances privées, publiques, les conférences, si celles-ci ont eu lieu, elles ne sont pas remboursables, même partiellement.
- Avoir 21 ans révolus, pour les cours et séances. Les enfants, les adolescents doivent être accompagnés d'un parent pour les séances publiques et privées.
- Ne pas avoir de troubles importants et invalidants, nécessitant des soins médicaux lourds, qu'ils soient physiques et/ou psychiques. En cas de doutes, consultez votre médecin avant votre inscription. Car après, les cours sont dus en totalité, aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- Avoir pris connaissance des modalités actuelles pour toutes les activités. Avoir rempli, signé et renvoyé le formulaire d'inscription.
- En même temps que votre inscription, il est demandé de verser soit un acompte (en fonction de l'activité choisie et/ou de la date et votre inscription), soit la totalité du montant. Sans le versement dans le délai convenu, votre place ne pourra être réservée.
Si votre place est confirmée, le montant total est dû.
- Les cours ont lieu s'il y a suffisamment d'élèves. Si le cours est annulé par la formatrice, les paiements déjà effectués sont remboursés intégralement. Les séances privées annulées de ma part, sont entièrement remboursées. Les séances privées annulées de votre part **moins de 48H**, sont dues en totalité. Des frais de rappels seront facturés, pour tous rappels (CHF 50.- par rappel).
- Pour un cours égal, le lieu, et les horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions, les groupes peuvent être assemblés, ceci sans compensation, votre engagement restant valable.
- Pour tous les cours il est demandé de payer dans les délais indiqués. Un supplément de CHF 3.— est demandé pour les versements par BV. L'accès aux cours n'est possible que si ceux-ci sont payés.
- MERCI d'être présent à TOUS les cours où vous vous êtes engagés, de bien arrêter toutes les dates dès votre inscription, de respecter vos engagements est important. Et surtout... avertissez votre famille, votre employeur, votre entourage, organisez-vous pour : votre-vos enfants, votre-vos animal-aux etc... des dates réservées.
- Les absences doivent être annoncées au plus vite, directement à la formatrice et de vive voix.
- Aucun cours manqué n'est remboursable, même avec un certificat médical.
- Si l'interdiction de donner cours, séances publiques et privées est ordonnée par les autorités (pandémie etc...) Les dates seront remplacées, pas de remboursement possible.
- Il est possible de rattraper le(s) cours annuels manqué(s), si vous en faites la demande de vive voix, ceci uniquement après entente commune et approbation de ma part et pour des raisons valables. Sans entente possible, ce sont les modalités de bases qui font références. Toujours sous réserve de places disponibles dans d'autres cours (selon le cours rattrapé, un supplément peut vous être demandé). Sans autre cours annuel, sans place disponible, sans demande de votre part dans la semaine qui suit votre absence et passé votre année de cours, vous perdez votre possibilité de rattrapage, même s'il y a eu entente préalable.
- Les absences ne sont pas convertibles en d'autres prestations, ni en argent.
- En cas de désistement de la semaine intensive, avant le **1er juin**, seul l'acompte complet est retenu, passé cette date l'entier du prix du cours est retenu, sans aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- Merci de veiller à avoir une assurance annulation, avant votre inscription aux cours.
- **En cas de difficultés quelles qu'elles soient, le dialogue bienveillant, de vive voix (PAS de SMS, ni de mail) et directement avec la formatrice est demandé.**